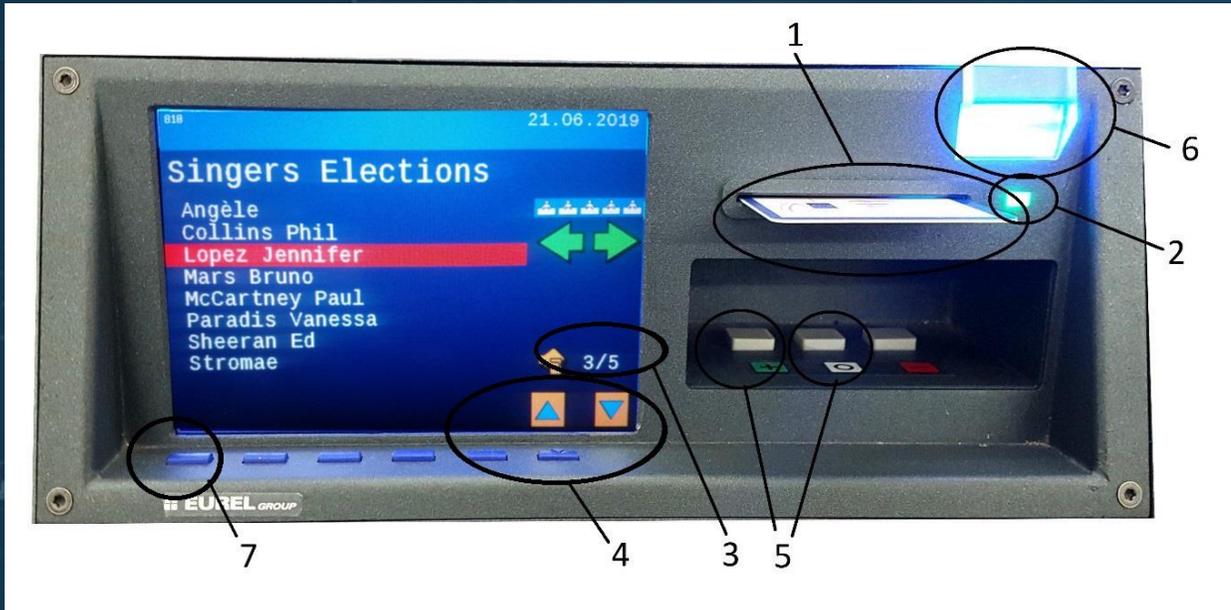


**MODALITÉS DU SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS PAR
VOTE ÉLECTRONIQUE SECRET
DANS L'HÉMICYCLE DU PARLEMENT EUROPÉEN**

Description du terminal de vote



- ① Carte de vote
- ② Témoin de fonctionnement
- ③ Nombre de votes exprimés / nombre de sièges à pourvoir
- ④ Boutons de curseur
- ⑤ Boutons de vote
- ⑥ Témoin de vote (bleu)
- ⑦ Bouton de visualisation des votes exprimés

Insertion de votre carte de vote

Veillez respecter le numéro de siège qui vous est attribué selon le plan de l'hémicycle et qui vous a été indiqué lors de votre passage à la borne d'enregistrement (à la passerelle).

Avertissement : Le chiffre figurant sur votre carte de vote ne correspond pas au numéro de votre siège.

Votre nom s'affiche en haut à gauche de l'écran.

Carte insérée correctement (logo au-dessus, puce électronique en-dessous) :

.Carte mal insérée (pictogramme d'erreur) :



Scrutin 1/2

Après l'annonce par le Président de la liste des candidat.e.s et de l'ouverture du scrutin, l'écran du terminal affiche les informations suivantes :

- l'objet du scrutin;
- la liste des candidat.e.s;
- le nombre de sièges à pourvoir ③ (en bas à droite de l'écran).



Veillez sélectionner le nom du/de la candidat.e de votre choix en appuyant sur les boutons de curseur bleus ④ ou sur les boutons tactiles en bas à droite de l'écran.

Vous exprimez votre vote en pressant le bouton de vote "+" (bouton vert sur le terminal) ⑤

Le témoin de vote bleu ⑥ s'allume, indiquant que vous avez voté, et un astérisque (★) s'inscrit devant le nom du/de la candidat.e pour qui vous avez voté. Afin de respecter le secret du vote, le déplacement du curseur supprime l'affichage de l'astérisque.



Il n'est pas possible de voter contre (-) un candidat (bouton rouge sur le terminal). ⑤

Pour s'abstenir, pressez le bouton "0" (bouton central dans le terminal) ⑤

Vous pouvez modifier votre choix à tout moment tant que le Président n'a pas annoncé la clôture du scrutin : resélectionner le nom d'un autre candidat à l'aide du curseur et appuyer sur le bouton de vote "+" (bouton vert sur le terminal). ⑤



Vérification du vote

En appuyant sur le bouton de visualisation des votes ⑦ à gauche vous pouvez visualiser votre vote.

Un astérisque (★) apparaît alors devant le nom du/de la candidat.e pour qui vous avez voté.

Il n'est plus possible d'exprimer de vote après que le Président a annoncé la clôture du scrutin.

Veillez ne pas retirer votre carte de vote pendant un scrutin. Votre vote ne pourra pas être pris en compte en cas de retrait prématuré de la carte.

